

Réf: Dossier 263073

Avis de constitution

SOCIETE « AGRONANE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI ,
IMMEUBLE NETANYA, A TROIS CENT METTRES (300m) DU
NOUVEAU CHU, BOITE POSTALE 7 ABIDJAN 06, Lot 3315,
Ilot 296

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14 Oct 2023 reçus par Me BLE-LOGBO MC Chantal, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 26 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRONANE »

Objet : La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en république de cote d'ivoire, toutes opérations concernant: la culture, la production, la transformation et la commercialisation de champignons comestibles(myciculture) et produits dérivés; la culture, la production, la transformation et la commercialisation de tous produits agricoles et autres activités agricoles; l'import et l'export des produits agricoles et leurs intrants; la formation et la promotion de l'agriculture biologique et du commerce générale.

et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI ,
IMMEUBLE NETANYA, A TROIS CENT METTRES (300m) DU
NOUVEAU CHU, BOITE POSTALE 7 ABIDJAN 06, Lot 3315,
Ilot 296

Dirigeant(s) Mme DJAH ZADOUHO MARINA ANGELE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06422 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79251/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

